



# EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

Les mois de juillet et août sont, pour beaucoup d'entre nous, l'occasion de migrer vers d'autres cieux, de découvrir, faire des rencontres, échanger mais aussi de prendre du temps pour se reposer, lire, réfléchir, rêver...



Ce numéro d'EuropaLoire vous parle de migrations mais différentes de celles que vous vous apprêtez peut-être à vivre... les migrations qui traversent l'Europe depuis le 19<sup>ème</sup> siècle pour des raisons économiques ou politiques. Et parce qu'il n'y a rien de mieux qu'une histoire, un récit pour ressentir, mieux comprendre... nous vous proposons des titres de lecture pour l'été qui parlent d'aventures humaines à travers l'Europe et... un beau conte philosophique : *Le voyage d'Erasmus*. Nous espérons que ces lectures seront pour vous des moments de plaisir et l'occasion de nourrir votre réflexion et, peut-être, de vous aider à imaginer un avenir d'Europe à construire avec les mutations qui s'annoncent et le plan de relance qui va faire l'objet de négociations entre chefs d'Etat et de gouvernement dans les prochaines semaines.



Nous vous souhaitons un très bel été en attendant notre numéro de rentrée.

Marthe-Claire Portran

### Dans ce numéro :

L'édito :	1
Les migrations en Europe	1-2
Bibliographie sur les migrations	1
L'enjeu économique des migrations	3
Frontex	3
Comprendre les institutions	4
Plan de relance pour l'Europe	5
L'Europe au quotidien	6
Témoignages	6

## Les migrations en Europe (19<sup>ème</sup>-21<sup>ème</sup> siècle)

Claude Latta, historien montbrisonnais, nous livre quelques réflexions sur l'histoire des migrations en Europe depuis le 19<sup>ème</sup> siècle.

L'Europe est aujourd'hui l'une des premières destinations migratoires au monde. Mais, jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> S. le Vieux-Continent s'était plutôt habitué à voir ses habitants émigrer.

Entre 1820 et 1920, plus de 55 millions d'Européens ont quitté le continent. Près des deux tiers (33 millions) ont gagné les Etats-Unis, le reste s'est réparti entre le Canada, les autres continents et les

empires coloniaux en Afrique et même en Asie. 11 millions étaient Anglais et 5 millions Irlandais. Les Britanniques sont, dès les années 1830, attirés par les colonies de la Couronne et les Etats-Unis. Les Ir-

Si l'Europe est aujourd'hui une destination migratoire, c'était l'inverse jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> Siècle.

landais, eux, furent la famine de 1845-1852 (un million de morts). Des Allemands, des Polonais et des Italiens (11 M) s'embarquent aussi pour les Etats-Unis et vers l'Amérique latine. L'Europe con-

quiert et peuple le monde.

Cette émigration a de multiples raisons : démographiques (la population européenne augmente beaucoup), économiques (la misère pousse des milliers d'Européens à fuir vers les Etats-Unis), politiques et religieuses (de nombreux juifs, par exemple, ont ainsi échappé aux pogroms de la Russie tsariste). Mais l'Europe occidentale accueille, à la même époque, des réfugiés politiques venus d'Europe de l'est et, déjà, une immigration de main d'œuvre.

.../...

Les voyages, les périples, l'exil, l'immigration, thèmes de récits qui ont traversé des siècles d'histoire littéraire, depuis Homère, Ovide puis plus tard Du Bellay, Hugo... marquent les prémisses d'une littérature dite « migrante » apparue surtout depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. Nous vous convions à découvrir certains titres d'auteurs contemporains, pour vos lectures d'été.

- Cavanna : Les rituels ; Belfond, 1978
- Michel Tournier : La goutte d'or ; Gallimard, 1985
- Andrée Chédid : L'enfant multiple ; Flammarion, 1989
- Henri Troyat : Aliocha ; Flammarion, 1991
- Fatou Diome : Le ventre de l'Atlantique ; Anne Carrière, 2003
- Laurent Gaudé : Eldorado ; Actes sud, 2006
- Tahar Ben Jelloun : Partir ; Gallimard, 2007
- Eric-Emmanuel Schmitt : Ulysse from Bagdad ; Albin-Michel, 2008
- Fabio Geda : Dans la mer, il y a des crocodiles ; Liana Levi, 2011
- Pascal Manoukian : Les Echoués ; Don Quichotte, 2015
- Louis-Philippe Dalembert : Mur Méditerranée ; Sabine Wespieser, 2019
- Méditerranée, Amère frontière ; Actes sud, 2019
- Osons la fraternité : les écrivains aux côtés des migrants ; Philippe Rey, 2018
- Patrick Chamoiseau : Frères migrants, Seuil, 2017
- Laurent Gaudé : Nous, l'Europe, banquet des peuples ; Actes sud, 2019

## Les migrations en Europe (19<sup>ème</sup>-21<sup>ème</sup> siècle)

La situation se renverse dans le dernier tiers du 19<sup>ème</sup> S. La France, dont la population augmente peu, commence à accueillir une main d'œuvre étrangère (Polonais, Italiens).

Après la guerre de 1914-1918, l'Europe a besoin de main d'œuvre pour sa reconstruction alors qu'elle a perdu des millions de jeunes hommes et que sa natalité baisse. Elle commence à puiser dans ses empires coloniaux. Entre les deux guerres, c'est le temps des crises (crise économique de 1929, avènement des régimes totalitaires). Puis la seconde guerre mondiale provoque d'importants mouvements internes de populations (à la veille de la guerre, arrivée de 500000 républicains espagnols en France) ; 12 M de déportés politiques et raciaux dans l'Empire hitlérien ; des millions de prisonniers de guerre ; peuplement de régions annexées, des millions de soldats mobilisés)...

L'immédiat après-guerre a été caractérisé par le retour dans leurs pays d'origine de millions de personnes déplacées ; 12 M de réfugiés allemands ont quitté les provinces de l'Est devant l'avance de l'Armée Rouge ou par suite d'expulsions de territoires annexés par la Pologne ou la Tchécoslovaquie : une nouvelle carte d'Allemagne a été ainsi redessinée et ses frontières reconnues après la réunification de 1900-1991.

Depuis la Seconde guerre mondiale, l'Europe a connu aussi plusieurs crises migratoires liées à des drames de l'Histoire : arrivée d'un million de « pieds-noirs » d'Algérie en 1962 ; « boat people » venus d'Asie ; émigration de 700 000 Yougoslaves en Europe de l'Ouest en 1992 après l'éclatement de leur pays. Plus récemment, des centaines de milliers d'Irakiens, Erythréens, Afghans ou Somaliens ont fui leurs pays pour rejoindre l'Europe. Les réfugiés de la guerre civile syrienne ont amplifié le phénomène, avec un pic en 2015 de plus d'un million de personnes arrivant dans l'espace Schengen ; la Méditerranée est devenue un tombeau pour les migrants (17000 personnes mortes ou portées disparues).

L'Europe a accueilli aussi des millions de migrants venus chercher du travail : pour faire face aux besoins de main d'œuvre, elle a recruté, pendant les « trente glorieuses » (1945-1975) des travailleurs immigrés venus du Portugal, d'Afrique du Nord, de Turquie qui ont contribué à son développement et à sa croissance ; après le « choc pétrolier » de 1973 et le début de la crise économique, plusieurs pays européens ont alors réduit ou tenté de réduire l'immigration. Mais les flux du regroupement familial ont contribué à maintenir celle-ci un niveau élevé ; dès la fin des années 1980, l'im-

migration a ensuite connu d'importantes mutations avec la diversification des pays d'accueil et de départ. Les pays traditionnels d'émigration en Europe comme l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et le Portugal, sont devenus progressivement des pays d'immigration.

L'UE compte un pourcentage d'étrangers inférieur à celui des Etats-Unis (4,9% contre 13,7%).

Par ailleurs, les immigrés ne proviennent pas seulement des anciennes colonies, mais d'autres pays d'Asie et d'Afrique. On note un accroissement très net du nombre des demandeurs d'asile et de réfugiés, amplifié par les circonstances. En 1983, l'Europe occidentale enregistrait environ 70.000 demandes d'asile. Ce chiffre était dix fois supérieur en 1992. Une des évolutions marquantes de ces dernières années concerne l'accroissement des migrations liées, d'une part, à une phase d'expansion à la fin des années 1990, et, d'autre part, au développement de secteurs pour lesquels une main d'œuvre qualifiée et même hautement qualifiée a pu faire défaut dans certains pays (médecins, par ex.). Cet accroissement concerne aussi la main-d'œuvre étrangère non qualifiée, principalement dans les sec-

teurs de l'agriculture et des services domestiques.

Sur 447 millions d'habitants, l'Union européenne (à 27, sans le Royaume-Uni) compte 21,7 millions de citoyens non-européens au 1er janvier 2019, soit 4,9 % de sa population. Un pourcentage bien inférieur à celui des étrangers aux Etats-Unis, qui atteint 13,7 % en 2017. En 2019, 13,3 millions de personnes résident dans l'un des pays de l'UE avaient quant à elles la nationalité d'un autre Etat membre.

L'Allemagne est le pays qui accueille le plus grand nombre de non-nationaux (10,1 millions) ; viennent ensuite l'Italie, la France et l'Espagne en enregistrant chacun entre 4,5 et 6,5 millions. En France, les étrangers représentent 7,2 % de la population. En 2018, les immigrés sont au nombre de 6,5 millions soit 9,7 % de la population totale (66,9 millions) dont 4,3 millions (6,4 %) nés hors d'Europe. En 2018, le solde migratoire, différence entre le nombre de personnes entrées et sorties au cours de l'année, a été de 1,2 million de personnes pour l'Union européenne à 27. Il est l'élément principal de la croissance démographique européenne depuis le début des années 1990.

Face à ces problèmes d'immigration, l'Europe, secouée parfois de pulsions xénophobes, peine à définir une politique commune. En 1995, l'espace Schengen a été mis en place, en abolissant les contrôles aux frontières entre ses Etats membres et en renforçant ce contrôle aux frontières extérieures de l'espace. Mais les difficultés d'application sont grandes.

Il appartient à chaque Etat de fixer, s'il le souhaite, le nombre de ressortissants de pays tiers qui entrent sur son territoire dans le but de rechercher un emploi. Chaque Etat membre a également la possibilité de rétablir temporairement les contrôles aux frontières nationales en cas de menace pour l'ordre public ou la sécurité. La France l'a fait depuis 2015, à la suite des attentats survenus à Paris. Elle a fermé ses frontières pendant la crise sanitaire de la Covid 19.



Claude Latta  
Historien

## L'enjeu économique de l'immigration dans l'Union Européenne

Comme dans toutes les régions du monde, les mouvements migratoires européens sont soumis à des déterminants multiples et bien identifiés : attractivité économique et culturelle, proximité géographique, poids de l'histoire, respect des droits fondamentaux, et ces facteurs sont susceptibles d'être modulés par les politiques migratoires adoptées par les États.

A la lumière de la comparaison entre les trois premières puissances de l'UE (à 28), essayons d'évaluer succinctement l'enjeu économique de ces mouvements migratoires.

La population immigrée, la proportion d'immigrés originaires de l'UE et le solde migratoire sont nettement plus élevés en Allemagne qu'en France, le Royaume-Uni occupant à chaque fois une position intermédiaire. C'est un phénomène relativement récent à l'échelle de l'histoire, l'Allemagne n'étant devenue une terre d'immigration importante qu'à la suite de sa réunification, et davantage encore à partir de 2004, date du grand élargissement de l'UE vers les pays d'Europe centrale et orientale.

Ce retournement trouve ses racines dans le dynamisme économique de l'Allemagne, mais également dans l'évolution de sa politique migratoire, dans un premier temps inspirée par la faiblesse de son solde démographique (les décès devenaient supérieurs aux naissances au cours des années 1990-2000), puis à partir des années 2010 par un devoir humanitaire face à l'afflux de réfugiés originaires d'Afrique et du Proche-Orient.

L'immigration en provenance des

proches pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, Tchéquie, Hongrie) a en outre été soutenue par les « réformes Hartz » (2003-2005) qui ont nettement dérégulé le marché du travail, en particulier en accordant aux branches de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne la possibilité de recruter à des niveaux de salaires extrêmement faibles (*minijobs* et *midijobs*).

Cette nouvelle donne migratoire s'est révélée très avantageuse pour l'Allemagne, qui a pu accroître ses excédents commerciaux sous l'effet conjugué de la réduction de ses coûts salariaux et de l'ouverture des marchés est-européens, et en même temps restaurer sa croissance démographique. Le Royaume-Uni et la France n'ont pas bénéficié au même degré de ce contexte, en particulier car les flux d'immigration y sont demeurés davantage marqués par leurs héritages coloniaux.

Même s'il est particulier, cet exemple allemand rappelle que les mouvements migratoires constituent en général pour les pays d'accueil un formidable gisement de croissance, car ils augmentent simultanément la dimension des marchés et le potentiel de main-d'œuvre. La France a d'ailleurs pu éprouver en son temps (fin 19<sup>ème</sup> siècle, puis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale) les bienfaits de ces flux additionnels de population.

Toutefois, n'oublions pas que si les pays d'accueil sont les premiers à profiter de ces flux, les pays d'origine s'en trouvent parfois pénalisés. C'est par exemple le cas de la Roumanie et de la

Source : Eurostat 2018-2019	Allemagne	France	Royaume-Uni	UE
Population (milliers)	83 019	67 013	66 647	513 474
Population immigrée	17,9 %	9,7%	14,2 %	12,2 %
Immigrés intra-UE	7,8 %	3,3 %	5,5 %	4,4 %
Solde migratoire	+ 4,3 ‰	+ 0,7 ‰	+ 3,9 ‰	+ 3,0 ‰

Croatie, qui pâtissent depuis plusieurs années d'un solde migratoire négatif, notamment imputable à l'exode de médecins, d'infirmiers et d'aides-soignants formés localement, dont les services sont utilisés dans d'autres pays de l'UE. Heureusement que, lors de la pandémie de Covid-19, ces deux pays se sont trouvés relativement épargnés, car au-delà de la perte que représente cet exode de travailleurs qualifiés, ils auraient pu subir un préjudice humain incomparablement plus élevé.

Ayons en tête ces données lorsque nous adressons aux pays d'Europe centrale et orientale le reproche de capter l'essentiel des fonds structurels européens.



**Bertrand Lordon**  
Economiste

## Frontex : Une agence chargée des frontières de l'Union

Frontex est une agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Créée en 2004, elle aide les États à protéger les frontières extérieures de l'espace Schengen de libre circulation de l'Union Européenne (UE).

En tant qu'agence de l'UE, Frontex est financée par l'Union et par des contributions de pays associés à l'espace Schengen (pour un budget de 320 millions en 2018).

Frontex devrait employer autour de 1000 personnes en 2021 (750 en

2019). Près du quart sont détachées des États membres et retrouveront leur service national après avoir terminé leur mandat chez Frontex.



L'Agence est connue du grand public car elle met à disposition des agents ainsi que des navires, des avions et des dispositifs de surveillance dans les zones des frontières extérieures qui nécessitent une assistance supplé-

mentaire. Elle dispose également d'une force d'intervention rapide en cas d'urgence.

Frontex assure bien d'autres missions : opérations de secours (54.800 en 2019), saisie de drogue (125 tonnes en 2019), analyse des risques, formation des personnels, coopération européenne, etc.

Daniel Imbert-Magand

En savoir plus :

<https://frontex.europa.eu/fr/>

# Comprendre les institutions de l'Union Européenne :

## Le Conseil Européen et le Conseil de l'Union Européenne

### LE CONSEIL EUROPEEN

Il est composé des Chefs d'État ou de Gouvernement des pays de l'UE, du président de la Commission Européenne et du Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la sécurité commune. Il siège à Bruxelles.



#### Son rôle :

Plus haute instance décisionnelle de l'Union Européenne, il définit les grandes orientations et priorités, ainsi que la politique étrangère et de sécurité commune.

Il propose un candidat à la présidence de la Commission européenne et nomme les candidats à certaines hautes fonctions de l'UE, comme la présidence de la BCE.

Sur chaque question, le Conseil européen peut se faire assister de la Commission européenne ou du Conseil de l'Union Européenne.

#### Son président :

Le Conseil Européen élit son président (qui n'est pas un chef d'Etat ou de gouvernement) à la majorité qualifiée. Le mandat du président est de **deux ans et demi**, renouvelable une fois. Le président en exercice est Charles Michel qui a pris ses fonctions le 1er décembre 2019, en remplacement de Donald Tusk.

Le président représente l'UE vis-à-vis du **reste du monde**.



Comprendre les institutions qui se juxtaposent en Europe n'est pas facile. Après avoir présenté deux organisations différentes : le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne (EuropaLoire n°3), nous présentons ici deux organes importants de l'Union européenne : Le Conseil Européen et le Conseil de l'Union Européenne.

#### Comment fonctionne le Conseil européen ?

Les décisions sont généralement prises par **consensus**,

- Soit à **l'unanimité** pour les politiques considérées comme sensibles : la fiscalité, la sécurité sociale ou la protection sociale, l'adhésion de nouveaux pays à l'UE, la politique étrangère et de défense commune et la coopération policière opérationnelle entre les pays de l'UE.

- Soit à la **majorité qualifiée** atteinte lorsqu'au moins **72 % des États membres** expriment un vote favorable (20 sur 27) et que les États membres qui soutiennent la proposition représentent au moins **65 % de la population de l'UE**. Seuls les chefs d'État ou de gouvernement peuvent voter.

Lors de sa réunion à Bruxelles le 20 juin 2019, le Conseil européen a défini un **programme de l'UE pour les cinq prochaines années** qui s'articule autour de quatre grandes priorités :

- Protéger les citoyens et les libertés.
- Mettre en place une base économique solide et dynamique.
- Construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale.
- Promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe sur la scène mondiale.

Plus d'informations sur le programme :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/20/a-new-strategic-agenda-2019-2024/>

### LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Appelé aussi **Conseil**, il ne compte aucun membre fixe mais se réunit en **10 formations différentes**, en fonction du sujet traité. Chaque pays envoie un ministre chargé du domaine politique correspondant à la formation.

Par exemple, le Conseil des affaires économiques et financières réunit les ministres des finances de chaque pays.

La **présidence** est assurée à tour de rôle par chaque État membre pour une période de six mois. Pour 2020, se succéderont la **Croatie** puis l'Allemagne



#### Le rôle du Conseil :

- Adopter la législation et le budget de l'UE en codécision avec le Parlement européen sur la base des propositions de la Commission européenne.
- Coordonner les politiques des États membres en matière économique.
- Élaborer la politique étrangère et de sécurité commune.
- Conclure les accords internationaux entre l'UE et des États ou organisations internationales.

#### Comment fonctionne le Conseil ?

Les décisions sont généralement prises à la majorité qualifiée : 55 % des États membres représentant au moins 65 % de la population totale de l'UE.



Il faut au moins 4 pays (représentant au moins 35 % de la population totale de l'UE) pour bloquer une décision.

Exception : les sujets sensibles tels que la politique étrangère et la fiscalité nécessitent un vote à l'unanimité (vote favorable de tous les pays).

La majorité simple est requise pour les questions procédurales et administratives.

## Le Plan de relance pour l'Europe : étape décisive pour l'intégration européenne ?

L'Union européenne, bien qu'elle ne détienne pas la compétence « santé », s'est fortement engagée dans la lutte contre le coronavirus et dans le soutien aux économies malmenées par la crise.

Aujourd'hui, à l'initiative de la France et de l'Allemagne, la Commission propose un plan de relance inédit par son ampleur et surtout par sa forme qui vient bousculer nombre de dogmes établis.

Ce plan de relance pour l'Europe (« Next generation EU »), d'un montant de 750 milliards d'euros, qui viendrait en sus du budget pluriannuel en cours de discussion au sein du Conseil, doit être financé par l'émission d'une

Le recours à l'emprunt et la perspective de recettes propres de l'UE : un pas de géant dans la solidarité entre Etats membres.

dette commune traduisant de manière historique la solidarité entre Etats membres. En effet, l'Union européenne ne pouvait jusqu'alors pas s'endetter. En outre, le remboursement de cette dette serait mutualisé, indépendamment des montants d'aide perçus par chaque pays.

Les deux tiers du montant total prévu par ce plan, soit 500 milliards d'euros seraient versés sous forme de subvention, le solde de 250 milliards d'euros le serait en prêts consentis aux Etats membres les plus touchés par la crise.

Ce montant s'ajouterait aux 1 100 milliards d'euros proposés pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Lors du Conseil virtuel du 19

juin, les 27 ont débattu de cette proposition et semblent avoir trouvé un consensus pour recourir à l'emprunt, mais ne sont pas encore parvenus à un accord sur les modalités de mise en œuvre de ce plan, l'objectif étant de trouver un compromis lors du prochain sommet, physique celui-là, en juillet.

En effet, même s'il faut noter des avancées importantes de la part des pays les plus réticents, des divergences subsistent sur le montant du plan de relance, sur la répartition des aides. Les divergences portent aussi sur les questions relatives à la conditionnalité, c'est-à-dire sur le fait que les aides soient liées à un engagement de réformes structurelles des économies nationales compatibles avec la transition écologique et le Pacte Vert Européen (« Green Deal »). Ce que refusent en particulier l'Italie, l'Irlande ou l'Espagne.

Les frugaux » (Autriche, Pays-Bas, Suède et Danemark) demandent que les aides soient distribuées sous forme de prêts, donc remboursables par leurs bénéficiaires, plutôt que sous forme de subventions dont la charge reviendrait aux 27. Ces mêmes frugaux entendent également conserver le bénéfice de leur « rabais » sur leur contribution au budget. Enfin, nombre de pays de l'Est de l'Europe estiment être désavantagés face aux pays du Sud qui seraient selon eux les premiers bénéficiaires de ce plan de relance.

La Commission prévoit de commencer à rembourser l'emprunt à partir de 2028, et ce jusqu'en 2058. Pour cela, « soit on augmente les contributions natio-

nales des Vingt-Sept, soit on réduit les dépenses européennes, soit on trouve des « ressources propres » à l'Europe, ce qui est ma solution préférée », a affirmé Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne. Pour elle, la perspective



d'instaurer une taxe digitale ou de récupérer une partie des recettes générées par les droits d'émission de CO<sub>2</sub> permettrait de doter l'UE de recettes propres dont elle ne dispose pas actuellement, son budget étant fortement dépendant de la participation des Etats membres.

Ainsi, et bien que Ursula von der Leyen ait souligné l'unanimité des dirigeants européens sur l'urgence et la nécessité d'un Plan de relance ambitieux axé sur une transition juste, durable et numérique, les débats sont encore vifs.

Alors que la crise et ses conséquences, telles que par exemple la fermeture des frontières intérieures de l'UE, auraient pu conduire à un recul du projet européen, ce plan de relance constituera au contraire une avancée majeure dans le processus d'intégration européenne, en renforçant la solidarité entre Etats-membres et en ouvrant la voie à la création de ressources propres de l'Union européenne.

A cet égard, le Conseil européen de juillet, qui requiert l'unanimité, sera décisif.

Jean-Paul Villié

Membre du réseau Team Europe de la Commission européenne



## Sélection pour le Prix littéraire « Mieux comprendre l'Europe »



Franck Gouéry : Le voyage d'Erasmus : si l'Europe m'était contée ; Editions Non lieu, 2019.

Dans ce conte philosophique, Erasmus, un petit garçon qui rappelle le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, met le lecteur à contribution pour sauver

la fleur bleue, symbole de l'Europe. Sa quête devient prétexte à rappeler l'idéal des pères fondateurs, notamment la paix, la solidarité et la coopération. Des rencontres : un fennec, une historienne, Osman un migrant...en sont autant d'illustrations, même si les GAF Arbres ou le souverainiste représentent un des nombreux dangers qui mettent en péril sa

construction. Ce voyage initiatique se veut positif.

L'auteur, qui a également réalisé les dessins, écrit une fable optimiste, à la fois tendre et amusante, mais très documentée. Elle est complétée par une chronologie de la construction européenne et par les biographies des hommes qui y ont contribué.

Colette Modion

## Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectif de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :  
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'Intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié & Daniel Imbert-Magand

<https://mouvement-europeen.eu/>

## L'Europe dans mon quotidien : La foire bio du Pilat

L'association **Vent de Bio** a pour objet de sensibiliser le public à l'agriculture biologique mais aussi à l'écologie dans de multiples domaines : la consommation responsable, les circuits courts, la relocalisation de l'économie...



Vent de Bio a sollicité le soutien du programme européen Leader géré par le Parc Naturel Régional du Pilat pour mettre en place la Foire du Bio du Pilat. La première édition de cette foire s'est tenue à Pélussin en 2017 sur le thème « De la graine à l'assiette ». En 2018, le thème retenu était « Terre de bio, terre en vie », puis en 2019 « Produire en bio et en vivre ». La prochaine édition aura lieu le **dimanche 11 octobre 2020 à Pélussin** sur le thème « **Changement climatique, envies d'agir ?** ».



D'année en année, la Foire du Bio connaît un succès croissant, avec 75 exposants et un programme d'une vingtaine d'animations (ateliers, conférences, débats, films,...) pour plus de 3 000 visiteurs.

Pour son lancement, la Foire du Bio a bénéficié d'un financement européen à hauteur de 13 600 € en 2017, puis de 11 453 € en 2018.

Le programme LEADER (Liaisons Entre Acteurs de l'Economie Locale) est un programme européen décentralisé à l'échelle des territoires et financé dans le cadre de la politique européenne de développement rural par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural). Le territoire du Parc Naturel Régional du Pilat en bénéficie pour la période 2014-2020, comme 339 territoires ruraux en France et près de 2 800 en Europe, avec une dotation de 2,1 millions d'euros attribués à des projets locaux.



<https://ventdebio.fr/>

## Le saviez-vous ?



Le drapeau européen est l'emblème de l'Union européenne. Sur le fond bleu du ciel, douze étoiles d'or forment un cercle représentant l'union des peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles est invariable, le chiffre douze symbolisant traditionnellement la perfection et la plénitude. Le drapeau reste ainsi le même, quel que soit le nombre d'États membres.

## Témoignages : le master parcours « Alter Europe »

Il existe dans la ville de Saint-Etienne une formation unique en France. Le Master AlterEurope est en effet la seule formation française spécialisée sur les pays des voisinages de l'Union européenne. Il est issu d'un partenariat entre trois établissements : l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, l'École Normale Supérieure de Lyon et l'Institut d'études politiques de Lyon.

Le Master AlterEurope offre une formation sur l'Union européenne, son fonctionnement et ses institutions et permet également aux étudiants de s'interroger et de se spécialiser sur les zones avoisinantes de l'Europe. Cet angle d'étude constitue

le principal atout du Master. Il est en effet tout à fait pertinent de ne pas se concentrer uniquement sur les institutions et politiques communautaires, mais d'ouvrir notre esprit à ce qui se trouve juste à côté de nous, au sein de l'Union Européenne ou dans son voisinage.

Fondé sur des concepts tels que la diversité et l'altérité, ce Master rassemble des étudiants inscrits dans les trois établissements partenaires et aux parcours multiples. Nous venons tous les deux respectivement de formations en langues étrangères appliquées et en science politique. Ce master est enrichi par l'origine variée de ses étudiants -

dont une partie importante est issue des voisinages de l'Union - ce qui contribue à l'apport de connaissances et de points de vue plus diversifiés sur l'Europe. Enfin, ce Master profite des ressources de ses trois établissements porteurs, faisant intervenir leurs enseignants-chercheurs ainsi que leurs différents réseaux d'experts.



**Léa Bayon et Ivan Bodnarouk**

Etudiants en deuxième année de Master en études européennes et internationales, parcours AlterEurope.